

Bruxelles, le 10 mars 1857.



Monsieur Lamy, Directeur de l'Académie
des Beaux-Arts.

Monsieur le Directeur,

Ayant découvert récemment deux gravures,
peut-être uniques, faites l'une d'après le tableau
la Sainte Famille de Rubens, et l'autre d'après
le tableau la Vierge au Bosquet, de Van Dyck,
je pense vous faire chose agréable en vous
présentant ces chefs d'œuvre de la gravure
ancienne.

Gravées à l'eau forte par Bolsovert, l'un
des artistes les plus fameux en ce genre au 17^e
siècle, elles offrent une copie vive et frappante
du tableau de chacun de ces grands maîtres et
nous rappellent leur manière large et puissante
avec laquelle ils traitaient leurs Sujets.

Vous excuserai, Monsieur le Directeur,
la démarche que je fais, et qui m'a été
conseillée par Monsieur le Comte d'Artois
de Beauffort, à qui j'ai eu l'honneur
de les présenter.

Quant à la valeur, d'après l'opinion
de connaisseurs distingués, elles ont été estimées
25 francs chacune.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur
le Directeur, en attendant votre réponse,

Votre très humble serviteur,

J. J. J. J.
Voredecques
Commissionnaire en antiquités.

Je repasserai demain à l'hôtel de
Monsieur, pour la réponse.



LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
D. PRINTURE ET DE SCRIPTURE
N° 339

Monsieur le Ministre

J'ai le plaisir de remettre à Monsieur
Poussier les gravures d'après
Rubens et Van Dyck que je vous
ai remis à tout cela qui se trouvent
dans l'album.

Très
Respectueusement
E. de la Roche

le 7 avril 1851